

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Plan de cours

COURS : **L'ÊTRE HUMAIN**

PROGRAMME : FORMATION GÉNÉRALE

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

PONDÉRATION : Théorie : **3h** | Pratique : **0h** | Étude personnelle : **3h**

| PROFESSEUR | Bureau | ☎ poste | ✉ |
|------------------------|----------------------|---------|------------------------------|
| MARC LAMONTAGNE | E-141 C-185 (ÉNA) | 3352 | EXCLUSIVEMENT PAR MIO |

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------|---|-------|----------|-------|----------|
| AM | | | | | |
| PM | | | | | |
| AUTRE | CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE PAR MIO | | | | |

| | |
|--------------------------------------|--|
| COORDONNATRICE DU DÉPARTEMENT | ✉ |
| Lucie Lahaie | llahaie@cegepmontpetit.ca |

1. Objectifs ministériels du cours

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain :

- a) Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain;
- b) Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants;
- c) Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

2. Objectif terminal du cours

À la fin du cours, l'étudiant devrait être en mesure d'écrire un texte argumentatif clair et cohérent et qui traite précisément d'une question ou d'une série de questions posées, tout en démontrant sa compréhension de textes issus de la tradition philosophique.

3. Présentation du cours

Les trois cours obligatoires de philosophie offrent aux étudiants une formation fondamentale visant à cultiver leur capacité à réfléchir et à juger. La suite des cours est structurée selon une séquence historique qui s'oriente sur la question du sens et de la destinée de l'existence, s'interrogeant ainsi sur la condition humaine et sur la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche à susciter le questionnement individuel par une initiation à la réflexion méthodique et rigoureuse de la recherche de la vérité. La formation proposée nécessite principalement de lire et d'interpréter des œuvres héritées de la tradition philosophique.

Le deuxième cours porte sur la signification et l'émergence du concept de « modernité » au XVII^e siècle, provoquant de nouveaux développements dans l'interprétation et la connaissance de « l'être humain ». L'idée du « sujet » et celle de sa « volonté », tout autant que leur remise en question critique au XIX^e siècle, fondent l'étude du second cours.

4. Orientation pédagogique

Le cours aura totalement lieu à distance. L'enseignement alternera entre les modes synchrone (TEAMS) et asynchrone (LÉA). Il sera très important de suivre le rythme du déroulement du cours qui exige une discipline certaine dans l'étude des capsules préenregistrées qui composeront le mode asynchrone (BLOC 1-2-3-4), ainsi que dans la lecture soutenue et régulière des textes à l'étude. La plateforme principale sur laquelle se déploiera le cours est LÉA : toutes les informations y seront progressivement déposées.

5. Problématique du cours

Le cours se concentre sur le concept « être humain », sa signification, son sens et ses possibilités à expliquer les problèmes que rencontre concrètement l'individu dans sa réalité existentielle et quotidienne. Le premier problème que l'on rencontre en questionnant le concept « être humain », c'est la manière de poser la question elle-même. L'on peut en effet se demander « Qu'est-ce que l'être humain? », en tentant ainsi de le définir et de cerner ses caractères communs et spécifiques pour ne retenir que ce qui est toujours le même dans chaque être humain. Mais l'on peut aussi poser la question autrement: « Qui est l'être humain? ». Celle-ci suppose que l'être humain soit une personne, c'est-à-dire qu'il fasse preuve de volonté lorsqu'il parle, voire lorsqu'il se parle en pensant. Il n'est pas ainsi considéré comme un objet de connaissance, mais bien comme un sujet libre et parlant, capable, par sa volonté, de connaître et de maîtriser sa propre nature... ce qu'on appelle souvent ~ peut-être à tort ~ son corps.

En effet, l'on a traditionnellement considéré depuis l'époque des Lumières que le côté naturel de l'être humain, celui qui est animal ~ le corps ~ devait être dirigé par l'âme. Or, si l'âme fait partie de la substance humaine, elle est définie comme le siège de la volonté, n'ayant aucune parenté avec l'espace et le mouvement auxquels appartient le corps. Il y aurait donc une certaine dichotomie dans l'être humain, ou du moins des forces (le corps et l'âme) qui s'affrontent parfois, qui s'entendent d'autres fois. Comment est-il possible que l'être humain soit ainsi « déchiré » en lui-même?

Nous lirons d'abord *Les passions de l'âme* de DESCARTES. Ce dernier considère d'emblée que le corps et l'âme sont deux entités différenciées, l'une animale, l'autre divine, en tant que l'une est dominée par le mouvement, et l'autre par sa suspension en pensée. Ceci explique que ce que nous ressentons comme des passions sont en fait l'effet du mouvement du corps sur l'âme ; tandis que l'âme ne peut qu'« inspirer » le corps à se mouvoir, n'ayant pas d'effet physique sur ce dernier. Son action est donc différente et doit, selon Descartes, se régler sur la recherche de la vérité pour pouvoir être effective sur le corps. L'idée de la science et de sa méthode semble dominer la conception cartésienne, en ce qu'elle présuppose que le corps doit être dirigé par l'âme au moyen de la connaissance. Cependant, notre expérience ne reflète pas toujours la puissance de la pensée sur le corps. Devons-nous pourtant y renoncer?

Nous plongerons avec cette question en tête dans *La naissance de la tragédie* de NIETZSCHE. La tragédie dont il est question est celle qui constitue l'être humain en propre : un combat entre deux forces vitales. Il les nomme : Apollon et Dionysos. Il tente ainsi de questionner de nouveau la conception cartésienne de l'être humain, en s'opposant à l'idée qu'il faille dominer la nature par la pensée rationnelle et calculatrice, ainsi qu'en défendant la puissance vitale de la musique qui, d'après lui, est la source de ces deux mêmes forces. C'est en effet à partir de la musique et des arts dionysiaques qu'il est toujours encore possible de réhabiliter la puissance de vie qui habite chaque être humain, et ce, sans devoir la dominer par la pensée. Au contraire, Nietzsche considère que la pensée est vitalisée par le « corps » lorsqu'elle se laisse naître musicalement de ce dernier. Il apparaîtra donc de plus en plus clairement que le défi de l'être humain n'est pas de dominer qui ou quoi que ce soit,

mais d'harmoniser ses tendances naturelles pour se maintenir en équilibre, sans jamais mettre fin au combat, sans jamais mettre fin à la tragédie humaine, en étant un artiste apollinodionysiaque !

Il s'agit alors de faire de sa propre vie une œuvre d'art, ce que nous pouvons comprendre comme étant le motif profond de Nietzsche lui-même. À ces potentiels artistes s'adresse-t-il d'ailleurs et ce, de manière toute intentionnelle dans les préfaces qu'il écrit pour la réédition de ses Œuvres complètes en 1886. L'une d'elles concerne directement *La Naissance de la tragédie*, mais toutes éclairent ses intentions en tentant de transmettre la clef d'une certaine expérience libératrice de la philosophie, suivant les chemins de cette renaissance de l'homme-artiste. Nous tenterons par là d'approfondir conceptuellement ce qu'entend Nietzsche par la communauté des esprits libres, ainsi que la manière avec laquelle il en appelle l'émergence, soit celle du nouvel homme.

L'ensemble du cours recherche à maintenir flexible et changeant le questionnement sur l'être humain à travers l'étude de conceptions émergeant de l'histoire de la philosophie, et permettre ainsi que l'on se pose encore aujourd'hui la double question déjà prononcée par le Socrate de Platon : « Quel sorte d'animal suis-je si je peux me connaître ? ». Autrement dit, peut-on dominer sa propre nature par la pensée, ou n'est-ce pas plutôt la nature elle-même qui nous donne le pouvoir de penser?

6. Déroulement du cours

| DATES * | Modes | THÈMES ET <u>LECTURES</u> | Évaluations | Plateformes |
|--|------------|--|-------------|-------------|
| 31.08 - gr. 3010 01.09 - gr. 3030 02.09 - gr. 3020 04.09 - gr. 1190 | synchrone | INTRODUCTION | | TEAMS |
| À partir du 07.09 | asynchrone | BLOC 1 A. Définitions et distinctions B. Les esprits animaux C. L'interaction de l'âme et du corps <u>Descartes, Les passions de l'âme §§ 1-52</u> | | LÉA |
| 14.09 - gr. 3010 15.09 - gr. 3030 16.09 - gr. 3020 18.09 - gr. 1190 | synchrone | Présentation TA1 | | TEAMS |
| 27.09 | | | Remise TA1 | LÉA |
| À partir du 28.09 | asynchrone | BLOC 2 A. Les passions primitives I B. Les passions primitives II C. Les passions particulières <u>Descartes, Les passions de l'âme §§ 53-212</u> | | LÉA |
| 05.10 - gr. 3010 06.10 - gr. 3030 07.10 - gr. 3020 09.10 - gr. 1190 | synchrone | Présentation TA2 | | TEAMS |
| 25.10 | | | Remise TA2 | LÉA |

| | | | | |
|---|------------|--|------------|-------|
| À partir du 26.10 | asynchrone | BLOC 3 A. Apollon et Dionysos B. La tragédie attique et le chœur C. La musique et la vie de l'esprit <u>Nietzsche, La naissance de la tragédie</u> §§ 1-16 | | LÉA |
| 02.11 - gr. 3010 03.11 - gr. 3030 04.11 - gr. 3020 06.11 - gr. 1190 | synchrone | Présentation TA3 | | TEAMS |
| 22.11. | | | Remise TA3 | LÉA |
| À partir du 23.11 | asynchrone | BLOC 4 A. Les formes d'art B. L'homme-artiste C. Philosophie et vérité <u>Nietzsche, La naissance de la tragédie</u> §§ 17-25 <u>Nietzsche, Six préfaces.</u> | | LÉA |
| 30.11 - gr. 3010 01.12 - gr. 3030 02.12. - gr. 3020 04.12 - gr. 1190 | synchrone | Présentation DF | | TEAMS |
| 20.12 | | | Remise DF | LÉA |

* Veuillez consulter le calendrier de classe sur LÉA.

7. Évaluations

Textes argumentatifs 65 %

TA1 : 27 septembre 20 pts
TA2 : 25 octobre 20 pts
TA3 : 22 novembre 25 pts

« Le texte argumentatif répond à un problème posé en fonction du contenu du cours et de la lecture des textes à l'étude. L'étudiant doit fonder et soutenir une position en développant une argumentation systématique, rigoureuse et la plus suffisante possible. »

Le premier et le second texte argumentatif devront contenir 800 mots et seront à remettre en version PDF sur LÉA ;

Le troisième texte argumentatif devra contenir 1000 mots et sera à remettre en version PDF sur LÉA ; ce travail peut être fait individuellement ou en équipe ; la formation des équipes nécessite l'approbation du professeur, et leurs rencontres sa supervision.

L'énoncé contenant la question et les consignes de rédaction pour chacun des textes argumentatifs sera présenté dans le cours synchrone qui y est dédié (voir le calendrier de classe sur LÉA).

Dissertation finale 35%

DF 20 décembre 35 pts

« La dissertation rend compte de la pensée d'au moins un philosophe, dont la ou les thèses doivent être suffisamment maîtrisées par l'étudiant. L'on s'attend ici à l'appropriation et à la conceptualisation de la question par l'étudiant. La dissertation tentera la synthèse, claire et pertinente, de deux ou trois arguments, voire de plusieurs notions rencontrées tout au long du cours, et témoignera de la capacité de l'étudiant à poser un jugement réfléchi et fondé sur la question posée. »

La dissertation finale devra contenir 800 mots et sera à remettre en version PDF sur LÉA.

L'énoncé contenant la question et les consignes de rédaction pour la dissertation finale sera présenté dans le cours synchrone qui y sera dédié (voir le calendrier de classe sur LÉA).

8. Critères d'évaluation

a. Pertinence (40%)

L'étudiant tente par lui-même de traiter précisément la question posée par l'énoncé d'évaluation et en respecte toutes les consignes ;

b. Structure & cohérence (10%)

L'étudiant structure ses idées en paragraphe et n'en traite qu'une à la fois ; l'étudiant ne contredit, ni ne dit le contraire de l'auteur à l'étude ;

c. Compréhension (30%)

L'étudiant démontre qu'il a lu les textes à l'étude et qu'il peut en expliciter sa compréhension clairement : compréhension minimale (10%), compréhension moyenne (20%), compréhension satisfaisante (30%) ;

d. Qualité argumentative (10%)

L'étudiant respecte les règles logiques d'argumentation dans l'explicitation de sa compréhension ;

e. Qualité de la langue (10%)

L'étudiant s'exprime exceptionnellement clairement, de façon telle à démontrer qu'il s'est approprié toute la teneur de la problématique du cours en lien avec les œuvres à l'étude.

9. Matériel requis

DESCARTES, *Les passions de l'âme*, Montréal : éditions « le bleu du ciel », 2018

NIETZSCHE, *La naissance de la tragédie*, Montréal : éditions « le bleu du ciel », 2018

NIETZSCHE, *Six préfaces*, Montréal : éditions « le bleu du ciel », 2019

10. Bibliographie

DESCARTES, René [France] _____ (1596-1650)

Règles pour la direction de l'esprit,
Traité du monde et de la lumière,
Le discours de la méthode,
Méditations métaphysiques,
Les passions de l'âme,
Recherche de la vérité par la lumière naturelle :

https://fr.wikisource.org/wiki/Ceuvres_de_Descartes/Édition_Cousin

NIETZSCHE, Friedrich Wilhelm [Allemagne] _____ (1844-1900)

La naissance de la tragédie,
Vérité et mensonge au sens extra-moral,
Considérations inactuelles,
Humain, trop humain,
Le gai savoir,
Aurore,
Ainsi parlait Zarathoustra :

https://fr.wikisource.org/wiki/Ceuvres_complètes_de_Frédéric_Nietzsche

Il n'est pas conseillé à l'étudiant d'entreprendre la lecture d'œuvres secondaires sans en avoir préalablement discuté avec le professeur, étant donné leur complexité, et surtout, pour éviter tous risques de plagiat !

11. Conditions de réussite du cours

Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant de s'appropriier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion

avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant du travail de lire les textes à l'étude.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente **préalable** avec le professeur.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Cégep Édouard Montpetit. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmonpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep>

Plagiat

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours. Le professeur fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Modalité de participation aux cours

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours. En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

11. Politiques et règles institutionnelles

Tout étudiant inscrit à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12. Centre de services adaptés (CSA)

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à « Service, CSA » ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.